

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Ce réseau écologique est né de l'application de deux directives européennes :

LA DIRECTIVE OISEAUX DE 1979

qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciale (ZPS) pour la protection et la gestion des populations d'oiseaux sauvages.

LA DIRECTIVE HABITATS DE 1992

qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale. Ces deux directives imposent aux Etats membres de désigner les sites naturels d'importance communautaire (SIC) présents sur leur territoire et d'y établir les mesures nécessaires pour assurer le maintien des habitats et des espèces animales et végétales dans un bon état de conservation. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé document d'objectif (DOCOB), qui définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement. Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du territoire, ce qui permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion.

Le DOCOB des forêts dunaires de la Teste de Buch est téléchargeable sur le site internet :

www.latestedebuch.fr

CARACTÉRISTIQUES DES FORÊTS DUNAIRES DE LA TESTE DE BUCH

Localisé dans le département de la Gironde, le site Natura 2000 FR7200702 «Forêts dunaires de la Teste de Buch», désigné au titre de la Directive Habitats, s'étire au sud du bassin d'Arcachon sur plus de 15 kilomètres de long et s'étend sur 5 345 ha. Le site présente un contexte urbain dense au Nord et un foncier très complexe. Il est entouré par les prés salés ouest de la Teste de Buch au Nord, le lac de Cazaux-Sanguinet au Sud, la craste de Nezer à l'Est et la Dune du Pilat à l'Ouest.

Cartographie BEL - ONF - BD ortho IGN

LA FAUNE ET LA FLORE LOCALE, DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

Des dunes boisées à chêne vert aux arrières dunes boisées à chêne pédonculé, des aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses, ou encore des pelouses rases annuelles, le site héberge 6 habitats d'intérêt communautaire, ce qui représente 94% de la superficie totale du site.

7 ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ONT ÉTÉ OBSERVÉES :

Le Grand Capricorne et le Lucane Cerf Volant en insectes, Le Damier de la succise et le Fadet des Laïches en papillons. Egalement 3 chiroptères (Chauves-souris) d'importance : Le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Minioptère de Schreibers.



DES ATOUTS ÉCONOMIQUES ET UN PATRIMOINE HISTORIQUE À PRÉSERVER

L'activité sylvicole, pétrolière, la chasse, la pratique du golf, les activités touristiques en périphérie du site avec la Grande dune du Pilat et ses plages, les rives du lac de Cazaux Sanguinet ou encore les rives du bassin d'Arcachon, font de ces forêts un site aux nombreux atouts.

Patrimoine historique, la forêt usagère est une particularité bien propre à la commune qui a connu l'activité de gemmage jusque dans les années 50.

Près de 140 cabanes forestières illustrent aujourd'hui les vestiges de cette activité. D'imposants blockhaus sur le site de l'Eden témoignent de l'édification du « Mur de l'Atlantique », le système de fortifications côtières durant la seconde guerre mondiale.



Cabane forestière - ONF

COMMENT S'ENGAGER ?

La mise en œuvre des propositions de gestion du DOCOB repose sur l'adhésion volontaire des acteurs : propriétaires, gestionnaires, associations... à un des outils contractuels mis à leur disposition.

Il en existe trois : les contrats Natura 2000, la charte Natura 2000 et les mesures agro-environnementales territorialisées (ces dernières ne concernent pas ce site forestier).

CONTRAT NATURA 2000

Le contrat Natura 2000 est un contrat rémunéré proposé pour la gestion des milieux naturels des sites Natura 2000. Un catalogue d'actions répertorie les mesures éligibles aux aides financières au titre de Natura 2000 et les modalités de mise en œuvre à respecter. Le contractant s'emploie à respecter ces conditions pour une durée de cinq ans. La rémunération du contractant, co-financée par l'Etat Français et l'Union Européenne, est versée par l'Agence de Service et de Paiement.

CHARTe NATURA 2000

Une charte est un outil d'adhésion volontaire aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site et définis dans le docob. Identifiant les « bonnes pratiques », elle peut être assimilée à un guide de bonne conduite mais ne donne pas lieu à contrepartie financière. Des exonérations fiscales et certaines aides publiques sont cependant possibles.

L'ÉVALUATION DES INCIDENCES

Les programmes ou projets (travaux, ouvrages, manifestations...) soumis à un régime d'autorisation ou d'approbation administrative, et dont la réalisation est de nature à affecter de façon notable un site Natura 2000, font l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site.

Cette évaluation, réalisée en amont, a pour objectif de vérifier la compatibilité du projet avec la conservation du site.

Plus d'informations ici :

www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-r522.html

LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PILOTAGE

Natura 2000 constitue un réseau de sites naturels, terrestres et marins qui vise à assurer la conservation de certains habitats et espèces rares ou menacés à l'échelle européenne.

La commune comprend au total cinq sites Natura 2000 ! Parmi ceux-ci, la Ville est gestionnaire du site « Forêts dunaires de La Teste de Buch ».

Nous l'oublions parfois, mais Natura 2000 offre la possibilité aux propriétaires, associations et autres acteurs du site de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité (appelées « contrats »), bénéficiant de financements européens et d'état.

L'engagement peut également se faire par la signature de la Charte Natura 2000 qui identifie les « bonnes pratiques » de gestion.

L'adhésion aux contrats et à la Charte reste une démarche volontaire.

J'ai donc souhaité éditer ce livret afin de faire découvrir la démarche Natura 2000 et de sensibiliser au mieux les acteurs du site.

Je vous remercie d'avance pour votre participation.

Jean-Jacques EROLES

Président du Comité de Pilotage du site
« Forêts dunaires de La Teste de Buch »

Maire de La Teste de Buch
Conseiller Départemental de la Gironde



NOUS CONTACTER

PÔLE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mairie de la Teste-de-Buch

Tél : 05.57.73.06.65

rebecca.biosca@latestedeBuch.fr

SITE NATURA 2000 « FORÊTS DUNAIRES » DE LA TESTE DE BUCH

